CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 27 août 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 27 août 2026 à 9 h aux bureaux de l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire, monsieur André Ibghy, la conseillère madame Gabriela Opas et les conseillers, messieurs Maxime Arcand, Jean-Pierre Charette et Robert Todd.

Étaient absents : Madame Julia-Ann Wilkins et monsieur David Lisbona

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE
Le maire monsieur André Ibghy, ouvre la séance et constate le quorum à 09 heures 03 minutes

2026-08-119 **1. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

Il est proposé par le conseiller monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-08-120 **<u>2. MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026</u>**

ATTENDU QU'à sa séance ordinaire du 8 décembre 2025, le conseil a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 (résolution 2025-12-119);

ATTENDU QU'en vertu de cette résolution, la prochaine séance du conseil pour le mois de septembre est prévue le 21 septembre 2026;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera au jour qu'il précise plutôt que conformément au calendrier;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le calendrier de la séance ordinaire du conseil de l'année courante afin de modifier la date de la séance ordinaire du 21 septembre 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil

QUE le calendrier des séances du conseil municipal soit modifié afin que la séance ordinaire du mois de septembre se tienne le 14 septembre 2026.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 27 août 2026

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur André Ibghy, après lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 27 août 2026.

2026-08-121 **4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par le conseiller monsieur Jean-Pierre Charette**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 09 heures 06 minutes**.**

(original signé) *(original signé)*

_____ _____

André Ibghy
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière